

# La tribune d'anciens militaires contre «le délitement» de la France enflamme le débat politique

Alors que Marine Le Pen a invité les signataires du texte à la rejoindre, la ministre Florence Parly dénonce une politisation «irresponsable» des armées. Des militaires pourraient être sanctionnés.

Par **Nicolas Barotte**

Publié il y a 46 minutes



Florence Parly, ministre des Armées. NICOLAS MOLLO / AFP

La tribune aurait pu passer inaperçue. Signé par une vingtaine de militaires en retraite et parue la semaine dernière dans *Valeurs actuelles*, le texte s'alarme du « délitement » de la France et du « risque de guerre civile » qui pourrait conduire, selon eux, à « l'intervention de [leurs] camarades d'active » pour défendre les « valeurs civilisationnelles » de la France. Les officiers, dont l'ancien officier et responsable du site «Place d'armes» Jean-Pierre Fabre-Bernadac qui la signe en premier, dénoncent

« *un certain antiracisme* » qui ne cherche qu'à créer « *un mal-être sur notre sol* », « *l'islamisme* » qui nourrit le séparatisme, la « *haine* » et l'utilisation de la force contre les gilets jaunes.

« *L'heure est grave, le travail est colossal* », assurent les auteurs qui revendiquent d'être soutenus par une centaine de gradés et des milliers de militaires. Ils interpellent les dirigeants du pays à un an de l'élection présidentielle. « *Ne perdez pas de temps et sachez que nous sommes disposés à soutenir les politiques qui prendront en considération la sauvegarde de la nation* », disent-ils dans cette tribune du 21 avril, soit dix-neuf ans après l'accession au second tour de l'élection de Jean-Marie Le Pen et soixante ans après la tentative de putsch des généraux qui protestaient contre la politique du général De Gaulle en Algérie. Si la plupart des signataires sont inconnus, quelques-uns gravitent à l'extrême droite, notamment le général Piquemal dont le nom figure au premier plan des soutiens. Il avait été radié des cadres de l'armée pour avoir organisé en 2016 une manifestation contre l'immigration.



## « Vouloir politiser les militaires c'est faire insulte à leur mission »

Florence Parly, dans Libération

Le texte a eu de l'écho et provoqué des remous. Saisissant la balle au bond, la présidente du Rassemblement national Marine Le Pen a salué leur initiative. « *Je vous invite à vous joindre à notre action pour prendre part à la bataille qui s'ouvre (...) qui est avant tout la bataille de la France* », a déclaré la candidate dans une réponse publiée par l'hebdomadaire. « *Comme citoyenne et comme femme politique, je souscris à vos analyses et partage votre affliction* », a-t-elle ajouté, suscitant l'ire de la gauche de Jean-Luc Mélenchon à Benoît Hamon. Ils ont dénoncé l'appel voilé à un coup d'État et le silence du gouvernement. À gauche, la dénonciation des dérives autoritaristes sous toutes leurs formes est devenue comme un réflexe.

Le terrain politique est inflammable et la ministre des Armées Florence Parly a réagi lundi dans un texte publié dans Libération. Elle s'y offusque de voir la présidente du RN oublier le principe de neutralité des armées. « *À quel appel répondent les armées ? À celui de la nation* », explique Florence Parly. « *Ce qu'il faut rappeler à Madame Le Pen, c'est que les armées ne sont pas un parti politique. Les militaires ne sont pas là pour faire campagne* », poursuit-elle avant de s'en prendre aux signataires de la tribune. « *Qui sont ces généraux retraités qui prétendent défendre la France*

*alors qu'ils attisent les flammes de la haine ? »*, interroge-t-elle. « *Ils ne représentent qu'eux-mêmes* », poursuit la ministre : « *Vouloir politiser les militaires c'est faire insulte à leur mission* », souligne-t-elle en qualifiant d'irresponsable la démarche. Depuis la guerre d'Algérie, l'institution militaire se tient à bonne distance des querelles politiques. Au ministère des Armées, on est en train d'analyser la liste des signataires. Si des militaires d'active y figurent, ils seront sanctionnés, dit-on.

Si la crise sanitaire occupe toujours l'espace politique, la pré-campagne a commencé. Dans le camp du chef de l'État Emmanuel Macron, il n'était pas question de laisser à ses adversaires un champ régalién. Le président est constitutionnellement le chef des armées. Mais l'institution militaire jouit aujourd'hui d'un pouvoir d'attraction/ répulsion que certains candidats pourraient vouloir instrumentaliser. Dans un pays traversé par une fracture d'autorité, la figure du soldat apparaît comme un repère. L'année dernière le succès de librairie du dernier livre du général de Villiers a suscité des interrogations sur une candidature à la présidentielle. Au sein des armées, on n'y croit guère. Mais Emmanuel Macron a aussi écorné son image en début de quinquennat en évinçant brutalement son ancien chef d'état-major. Quoi qu'il en soit, il n'est pas question de laisser s'installer l'idée, même balbutiante, qu'une solution à la crise politique se trouverait quelque part au sein de l'institution militaire.